



# **Bulletin Municipal n°5**

## **Décembre 2020**



***Commune de Valdelaume***

## Mairie de VALDELAUME

Adresse : 1, rue du Puits Grelet

Hanc - 79110 VALDELAUME

Tel : 05 49 29 83 63

Mail : [mairie-valdelaume@paysmellois.org](mailto:mairie-valdelaume@paysmellois.org)

## Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 – 12h

Mardi : 13h30 – 17h30

Mercredi : 13h30 – 17h 30

Jeudi : 13h30 – 17h30

Vendredi : 8h30 – 12h

**Votre mairie sera fermée du 21 décembre 2020 au 3 janvier 2021, en cas d'urgence merci de contacter M. le Maire Emmanuel Caquineau au 06 08 99 96 72.**

## SOMMAIRE

**Le mot du Maire**

**Ça s'est passé au Conseil**

**La mairie vous informe**

**Vie associative**

**Infos diverses**

**Pages 3 à 4**

**Pages 5 à 7**

**Pages 8 à 19**

**Pages 20 à 21**

**Pages 22 à 24**



## Bourg de Hanc

**Attention : les conteneurs de tri situés dans le bourg de Hanc ont été déplacés et installés à la sortie de Hanc, route de Saveille.**

## Le mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2020 a été très perturbée depuis le mois de mars mais, malgré tout, de nombreux projets ont pu se réaliser et vont être réalisés dans les mois à venir :

Les membres des différentes commissions communales ont énormément travaillé pour rattraper le temps perdu et de nombreuses interventions ont eu lieu pour l'entretien des voiries, du paysage et des bâtiments.

- ⇒ Le Conseil municipal a validé de nombreuses propositions des commissions communales :
- Mise en place dès le premier semestre 2021, un support de communication complémentaire à ce bulletin : le site internet de Valdelaume.
  - Modification des méthodes de fleurissement, les étés sont de plus en plus chauds et la commune est devenue plus grande. Il faut prendre en compte le changement climatique, des modifications vont donc être apportées sur plusieurs sites de la commune.

D'ailleurs, j'en profite pour vous rappeler que la longueur de voirie est importante, les agents communaux font de leur mieux pour l'entretien de cette voirie. Aussi, il serait utile que chacun (dans la mesure du possible) participe à l'entretien de leurs abords de maison et bâtiments afin que notre territoire reste agréable à vivre.

- ⇒ Plan de relance économique : la commune a déposé des dossiers auprès du Département pour aider la reprise de l'activité de nos artisans de proximité :
- 1- Isolation thermique de certains logements ou salles (coût TTC 13000 euros/subvention 5000 €)
  - 2- Création d'aires de jeux dans chaque ancien bourg (coût TTC 11850 euros / subvention 5000 €)
  - 3- Acquisition de supports de communication – installation dans chaque village (coût TTC 8800 euros / subvention 3700 €)
  - 4- Programme subvention CAP79 2014-2020 : un reliquat de subvention restait à disposition de Valdelaume ; aussi, le conseil municipal a décidé de réaliser l'entretien et la réfection de certaines toitures des bâtiments communaux (coût TTC 22100 € / subvention 6700 euros).
- ⇒ Plan de soutien : Sur proposition de la Communauté de Communes de Mellois en Poitou, le Conseil municipal a également décidé de participer au fond de soutien économique pour aider les entreprises locales à hauteur de 8000 euros.
- ⇒ Le conseil et la commission Solidarité ont préparé les colis de Noël pour nos aînés et la distribution a eu lieu dimanche 13 décembre au pas des portes afin de respecter le protocole sanitaire.

La fin d'année approche et les illuminations se font de plus en plus nombreuses sur les maisons et bâtiments publics et cela réchauffe le cœur. Merci à ceux qui contribuent à ces animations.

Depuis le précédent bulletin, la situation sanitaire sur notre secteur n'a pas évolué et le risque reste très important. Nous devons rester vigilants et prudents en attendant de retrouver des jours meilleurs lorsque nous aurons définitivement éradiqué cette pandémie.

Malgré ce contexte particulier, le Conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année entourés de vos proches.

Emmanuel Caquineau

## The word of Mayor

Since March, year 2020 was disturbed, nevertheless many projects were done and will be done coming months.

Members of municipal commissions had hardly worked to make up for lost time. Many interventions were done for maintenance of roads, sceneries, and buildings.

- ⇒ Council has validated many proposals of municipal commissions:
- On the 2021's first semestrial, our newsletter complementary mean of communication setting up: website of Valdelaume.
  - Modification of flowering methods. Summers are more and more hot, town is bigger, we have to take into account climate change, so modifications will be done on some town places.

I'd like to remain you that roads length is important and municipal employees do their best for roads maintenance. However I suggest that each owners could participate for their own house surroundings maintenance so that our area stay pleasant.

- ⇒ Economic recovery plan: municipality had submitted files to Department to help activity retake of local artisans.
- 1- Thermal insulation of municipal housings and rooms (cost € 13000/subvention € 5000)
  - 2- Playground creations in each old village of Valdelaume (cost € 11850/subvention €5000)
  - 3- Purchase of communication materials and installation in each old village (cost € 8800/ subvention € 3700)
  - 4- Council decided that Program CAP79 2014-2020 Valdelaume subvention's remaining will be used for maintenance and repairing of some municipal buildings roofs (cost €22100/subvention 6700€).
- ⇒ Support found: on Communauté de communes Mellois en Poitou proposal's, council decided € 8000 participation to the economic support found to help local entreprises .
- ⇒ Council and solidarity commission prepared Christmas parcels for our Elders. Distribution was done on Sunday December 13 th, on threshold respecting sanitary protocol.

End of this year is coming and illuminations are more and more numerous on houses and public buildings. This warms the heart. Thank you for those who contribute to these animations.

Since previous newsletter, sanitary situation did not change in our area, risk still remain important. We must remain vigilant and careful until better days come and pandemic is eradicated.

In this particular situation, Municipal council and employees are joining me to wish you a very good Christmas and New Year surrounded by your loved ones.

Emmanuel Caquineau

## Extraits des comptes rendus des réunions du Conseil municipal

### REUNION du 17 NOVEMBRE 2020 A 20 h 30 à BOUIN

#### Présents : 15 (+ 1 pouvoir)

Mmes et Mrs CAQUINEAU Emmanuel, GARCONNET-SILLON Mathilde, BAUDRIT Isabelle, VIGNIER Fabienne, RAULT Odile, DESAIVRES Eric, Etienne BABIN, PAQUEREAU Stéphane, FRAGNEAU Jessica, FRAGNEAU Monique, VAURY Laura, JOLLY Jacques, BERNARD Jean-François, GUILLON Jean Luc, MORNET-KOHLER Maryse, DOMERGUE Gilles.

Absents : M. GIRAULT Claude, OHIN Narcisse, MERLE Dominique.

Absents excusés : Mme FRAGNEAU Monique (pouvoir).

#### **Création d'espaces de loisirs – aires de jeux**

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal leur projet de création d'aires de jeux, espaces de loisirs pour les familles et leurs enfants.

Le conseil municipal, à la majorité (14 pour, 1 contre et 1 abstention) accepte la proposition comme suit :

- Choix des 4 sites d'implantation : Ardilleux, Hanc, Pioussay et Bouin
- Choix des infrastructures : 1 balançoire, 1 structure jeux, 1 manège, 3 jeux sur ressorts, 1 but multi-activités, marelles. Le Conseil prend bonne note de la conformité des normes des équipements.
- De retenir le devis de RIC Collectivités de Sauzé-Vaussais pour un montant total du projet (toutes prestations comprises) de 9 875 euros HT.
- D'autoriser M. le Maire à faire une demande de subvention dans le cadre du plan de soutien à l'investissement local et du plan de Relance auprès du Département, les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2020.

#### **Questions diverses**

- ❖ **Projet de rénovation thermique** : M. le Maire rappelle aux conseillers le projet de rénovation et d'entretien des toitures de certains bâtiments communaux. Une demande de subvention a été faite auprès du département dans le cadre du programme CAP79 2014-2020 pour un montant de 10000 euros.

Cependant, la strate de la commune ayant changée (+ 500 habitants), la subvention octroyée est de 6701 euros sur un montant total de travaux de 22338 euros HT.

Le Conseil municipal confirme sa décision de réaliser les travaux et demande à M. le Maire de revoir avec le Département si le montant de la subvention ne peut être revu à la hausse dans le cadre des communes nouvelles.

- ❖ **Colis de Noël** : Mme Odile Rault fait savoir que les fournitures pour confectionner les colis sont prêtes.

La distribution est toujours prévue le dimanche 13 décembre.

Mme Rault en profite pour dire un mot sur la prise en charge des personnes vulnérables à l'annonce de la reprise du confinement : courses, appels téléphoniques ont été réalisés par les membres de la Commission Solidarité pour recenser les besoins.

- ❖ **Mobilibus** : Mme Vaury qui a participé à la dernière réunion sur l'organisation future du mobilibus explique que certains élus de l'ex canton de Chef-Boutonne se sont portés bénévoles pour conduire le mobilibus et reprendre le trajet le samedi matin afin de venir en aide aux personnes qui ont besoin de se déplacer le samedi matin vers Chef-Boutonne ; D'autres réunions sont prévues avec le CCAS de Chef-Boutonne, organisateur du mobilibus pour savoir quelles décisions prendre en cette période de crise sanitaire.

## ❖ Avis sur le projet Eolien des Groies sur les communes de Villemain et Loubillé

Monsieur le maire rappelle au Conseil municipal qu'un projet de parc éolien constitué de 7 éoliennes sur les communes de Loubillé et Villemain fait l'objet d'une enquête publique du 17 novembre au 17 décembre 2020.

Ce projet se situant dans un rayon de 5 kms de Valdelaume, la commune est donc sollicitée pour émettre un avis sur l'implantation de ce parc.

Après avoir pris connaissance du projet et visionné la carte d'implantation, le conseil municipal de Valdelaume émet l'avis suivant :

Nombre de votants : 16

Pour : 7, Contre : 5, Abstention : 4

## ❖ Travaux des commissions

- ⇒ **Communication** : Mme Mathilde Garçonnet-Sillon présente le site internet « Campagnol » conçu par l' Association des Maires Ruraux pour aider la création d'un site internet communal. D'autres contacts vont être pris pour mettre en œuvre ce projet.
- ⇒ **Voirie** : M. Eric Desavres présente un devis de panneaux de signalisation. Certains panneaux indicateurs, de circulation ou d'entrée de village sont manquants sur tout le territoire de Valdelaume. Le Conseil valide et demande un complément de panneaux pour signaler « Ardilleux » sur la route départementale de Chef-Boutonne/Loubillé.

Mme Maryse Mornet-Kohler rappelle qu'il serait nécessaire de modifier la vitesse dans la traversée d'Ardilleux et de passer de 70 à 50 km/h.

- ⇒ **Environnement** : Mme Isabelle Baudrit résume l'étude menée par sa commission concernant le fleurissement des villages ; Quelques changements ont été apportés, création de massifs, déplacement de jardinières, plantation de vivaces sur conseils de Mme Vodichon, horticultrice à Souvigné.
- ⇒ **Bâtiments** : Mme Fabienne Vignier fait savoir qu'elle a fait le point avec les agents d'entretien sur le nombre et le type de guirlandes lumineuses pour préparer les décorations de Noël.

Elle propose à qui veut bien s'associer à elle pour aider les agents à mettre en place les illuminations dans les villages début décembre.

## ❖ Autres questions diverses

- Muret église Ardilleux : faute de pierres spécifiques, les agents vont confectionner un plateau ciment blanc pour réparer le muret.
- Nids de frelons : c'est récurrent, la population découvre régulièrement des nids de frelons que des propriétés publiques ou privées. Le coût d'un prestataire est assez onéreux et certains nids ne sont pas détruits.  
Le maire propose de donner une aide financière (à définir) pour aider les habitants à détruire ces nids en contactant un prestataire agréé de leur choix. Le conseil municipal valide cette proposition et demande à M. Le Maire de se renseigner sur les tarifs pratiqués afin de définir le montant de l'aide.
- Pizzaiolo : M. Afonso Aymeric a contacté la mairie pour avoir l'autorisation du Maire d'installer son four à pizzas, une fois par semaine sur le parking à l'entrée de Bouin. Malheureusement son projet ne peut toujours pas prendre forme et prend du retard depuis ces épisodes de crise sanitaire.
- Point Tri à Hanc : le maire a demandé à la Communauté de Communes le déplacement des conteneurs de Hanc actuellement installés sur un terrain privé vers un terrain public à la sortie de Hanc en direction de Villemanan. Un conteneur à verre serait également rajouté. Une réponse est attendue dans les jours qui viennent.
- Ecole Pioussay : la cantinière, Mme Logette Nicole, en place depuis de nombreuses années part en retraite à la fin du mois de novembre. La commune décide de lui offrir un cadeau de départ bien mérité.

## **EXTRAIT REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 08 DECEMBRE 2020 A 20 heures**

### **Présents : 17**

Mmes et Mrs CAQUINEAU Emmanuel, GARCONNET-SILLON Mathilde, BAUDRIT Isabelle, VIGNIER Fabienne, RAULT Odile, DESAIVRES Eric, Etienne BABIN, PAQUEREAU Stéphane, FRAGNEAU Monique, VAURY Laura, JOLLY Jacques, BERNARD Jean-François, GUILLON Jean Luc, MORNET-KOHLER Maryse, OHIN Narcisse, MERLE Dominique, DOMERGUE Gilles.

**Absent** : M. GIRAULT Claude.

**Absente excusée** : Mme FRAGNEAU Jessica.

**En hommage à l'ancien Président de la République, Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, une minute de silence est observée.**

### **Approbation du dernier compte rendu**

Mme Maryse Mornet-Kohler demande les corrections ou rectifications suivantes :

- Rapports du 4B : omission de préciser que M. le Maire a demandé à Mme Mornet-Kohler d'intervenir pour présenter ces rapports compte tenu de ses fonctions de vice-présidente du 4B.
- Mobilibus : intervention de Laura Vaury.
- Eolien: le projet se situant dans 1 rayon de 5 km...la commune est sollicitée.

Les membres du conseil valident à l'unanimité le compte rendu de la séance du 25 septembre 2020 avec les corrections demandées.

⇒ Modification de l'ordre du jour :

### **Nids de frelons asiatiques**

Le Conseil municipal décide de donner une subvention de 50 euros aux habitants sur présentation de la facture acquittée de destruction d'un nid de frelons sur leur propriété. Cette décision prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### **Lieu-dit Sérigné**

Les membres du Conseil sont appelés à se prononcer sur l'orthographe du lieu-dit Sérigné ou Sérigny. Après examen des informations cadastrales et des données GPS, le Conseil valide le nom de « Sérigné ».

### **Questions diverses**

⇒ Colis de Noël : la distribution par les conseillers municipaux en équipe de 2, aura lieu dimanche 13 décembre à partir de 10 heures dans les foyers concernés.  
Rappel des gestes barrières et donc aucune entrée dans les maisons.  
Sur proposition de Mme Odile Rault, un bouquet sera également offert à Mme Michaud Aline, 104 ans, domiciliée à Villeneuve de Pioussay.

⇒ Bulletin municipal : la distribution dans les boîtes aux lettres se fera semaine 51 par les agents communaux, lesquels effectueront à l'avenir toutes les distributions (sauf exception) afin que tous les foyers reçoivent l'information en même temps.  
Jeu concours bulletin : le gagnant sera tiré au sort par les conseillers parmi les bonnes réponses et un bon d'achat de 20 euros auprès d'un commerçant de Chef-Boutonne lui sera offert.

⇒ Environnement

Mme Baudrit Isabelle informe que les fleurs commandées chez Mme Vodichon seront livrées début du printemps prochain.  
Plantations des arbustes à l'entrée des villages : Un problème se pose quant aux plantations le long des routes départementales. Il serait nécessaire de revoir les emplacements ou de prendre rendez-vous avec le Département pour signer des conventions d'entretien et de sécurisation.

## INFOS MAIRIE : TRAVAUX – Voirie

- Réfection de la route Courtane /Breuil Coiffaud par le SIVU sur 1 Km de long
  - Peinture des bandes blanches dans les carrefours des voies communales. Une convention a été passée avec la commune de Chef Boutonne qui possède l'appareillage pour la réalisation de ces travaux.
- Travaux prévus sur la fin de l'année avec le SIVU :
- Nettoyage des fossés dans les zones humides dans les secteurs de Bouin, Hanc et Ardilleux.
  - Remplacement d'une buse cassée dans le secteur Les Prés Fagnou à Hanc et création d'une buse dans le secteur Les Champs Ronds à Ardilleux.
  - Débernage pendant une dizaine de jours dans le secteur les Jeunes Coudres à Lugée, Rue des carrières à Pioussay, une partie de la voie communale Pioussay/Bouin et secteur Bois Renfermé.
  - Achat d'une remorque d'occasion de 2.5T, aux normes, pour le transport des tondeuses autoportées.



Travaux mur église de Ardilleux



## C'est quoi le SIVU ?



Matériels d'élagage, broyage et fauchage  
Engin VSV acquis en 2019 par le SIVU



Matériels de désherbage  
mécanique

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de voirie de Chef-Boutonne, plus couramment appelé « SIVU » intervient pour les travaux d'entretien courant et les gros travaux sur 10 communes (Aubigné, Chef-Boutonne, Couture d'Argenson, Fontenille-St Martin d'Entraigues, Loubigné, Loubillé, Marcillé, Valde-laume et Villemain). Il compte 7 agents à temps plein (1 technicien, 5 agents et une secrétaire) et un mécanicien et une femme de ménage à temps partiel.

Pour notre commune les délégués au SIVU sont Eric Desaires, Isabelle Baudrit et Etienne Babin.

Chaque fin d'année, la commune propose un programme de gros travaux pour l'année suivante au SIVU chargé de les estimer en vue d'une validation par le conseil municipal et de leur inscription au budget. Les travaux sont ensuite réalisés dans l'année sur une période d'intervention se situant entre mars et octobre.

Le SIVU intervient également pour l'entretien courant des voiries communales hors agglomération pour le fauchage des accotements, l'élagage des haies bordant les routes et les dérasements, plus connus sous le terme de débarnage qui consiste à araser la terre des accotements de part et d'autre des voies afin que les eaux de pluie puissent s'évacuer vers le fossé et ainsi assainir la chaussée.

Par contre, à l'intérieur des bourgs, ce sont les agents communaux qui réalisent ces travaux d'entretien courant.

Pour information, le poste voirie dans son ensemble, a représenté, en 2019, un montant de 122 000€ et représente le 2ème poste de dépenses du budget de fonctionnement.

Le 9 octobre dernier les maires adjoints et conseillers municipaux ont été conviés à une journée portes ouvertes au SIVU, route d'Aubigné à Chef-Boutonne. Le parc des engins et matériels utilisés ou mis en location par le SIVU auprès des communes y était présenté et une exposition des réalisations du SIVU avait été organisé



## ENVIRONNEMENT

Suite à l'inventaire du mobilier que nous avons proposé dans le précédent journal, de nombreux lots ont trouvé preneurs et nous nous réjouissons que tout ce matériel entreposé trouve une nouvelle vie dans les foyers de nos administrés.

Concernant les plantations et le fleurissement de la Commune, la commande des fleurs, arbustes et arbres a été lancée, les plantations commenceront fin novembre, notamment par la réalisation de massifs, diverses plantations de vivaces, et se continueront au printemps par des fleurs annuelles.

Un remerciement tout particulier à nos employés communaux qui ont réalisé un travail important de taille et d'entretien ainsi que d'échanges et investissements pour l'amélioration et l'embellissement de notre Commune.

La piste cyclable (V93) qui traverse le département est désormais terminée et s'arrête pour le moment à HANC, la Charente n'ayant pas encore commencé son prolongement, celle-ci devant se terminer pour rappel au Lac de Vassivière.

Un projet pour la réalisation d'aires de jeux pour les enfants à travers la Commune est en cours.

## Horaires d'ouverture des déchèteries

### de Chef-Boutonne, route d'Aubigné – Péchiot

Période	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
du 01/04 au 30/09			9H30-12H 14H-18H			
du 01/10 au 31/03			9H30-12H 14H-17H			

### de Sauzé-Vaussais, Impasse des Carrières

Période	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
du 01/04 au 30/09			9H30-12H 14H-18H			
du 01/10 au 31/03			9H30-12H 14H-17H			

## NOTRE BELLE CAMPAGNE & SES INCIVILITES SUR LA COMMUNE



Effectivement la nature qui nous entoure est belle, de nombreuses ballades existent sur notre commune ! Et c'est ainsi que nous souhaitons tous en profiter ....

Et pourtant ... il n'y a rien de plus révoltant de trouver au bord des chemins, au pied des palisses\*, sur les bords des routes, à l'intérieur même de nos villages, déchets, sacs plastiques, bouteilles, et autres détrit. Ces déchets ont été vus et récoltés lors de promenades ces derniers jours par des habitants sur la Commune à moins d'un kilomètre des habitations sur ARDILLEUX, HANC et PIOUSSAY !



Ces actes d'incivilité sont intolérables et coûtent très chers à la collectivité. De plus ,ils peuvent présenter des dangers tant pour les agents communaux que pour chacun d'entre nous. Tout est mis en œuvre pour que des containers et bacs de tris soient déployés sur la Commune, alors que chacun respecte la nature et pense à ramener ses déchets avec soi, la Nature nous en sera que reconnaissante !



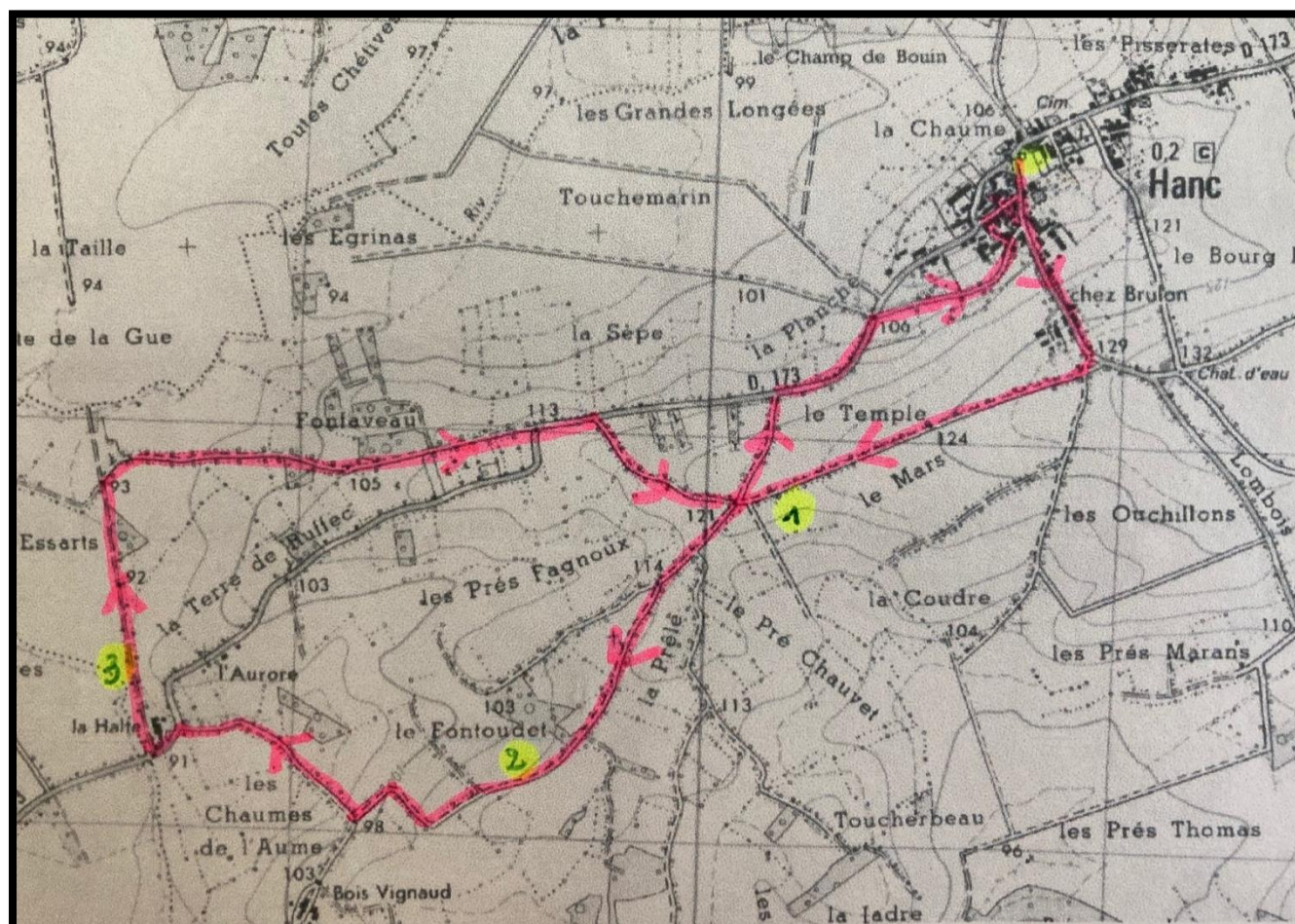
\*Palisse : mot patois signifiant haie (hedge en anglais)

## RANDONNEE – idée balade

Connaissez-vous les belles balades à faire sur notre commune.

Voici une idée « ballade » sur Hanc.

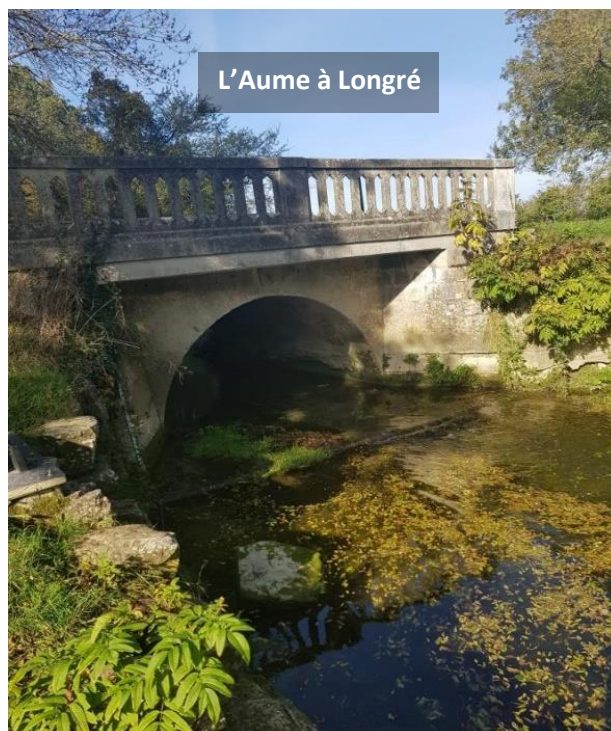
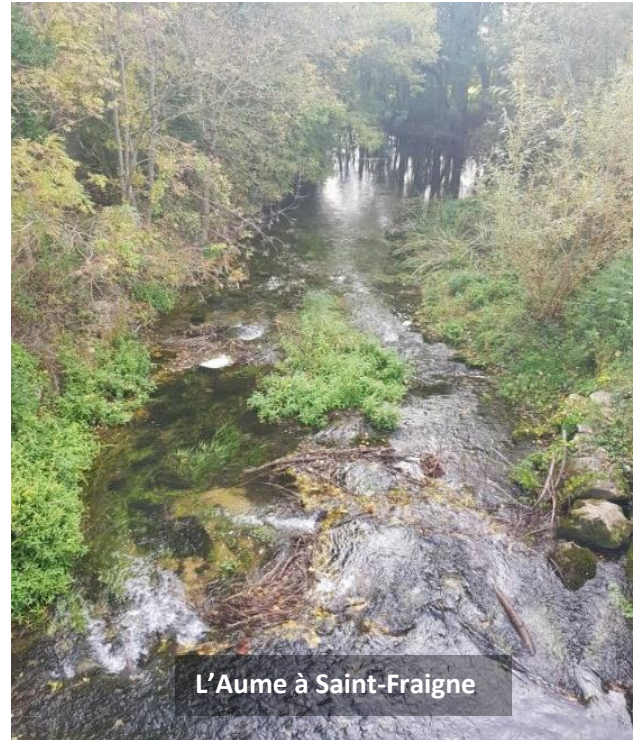
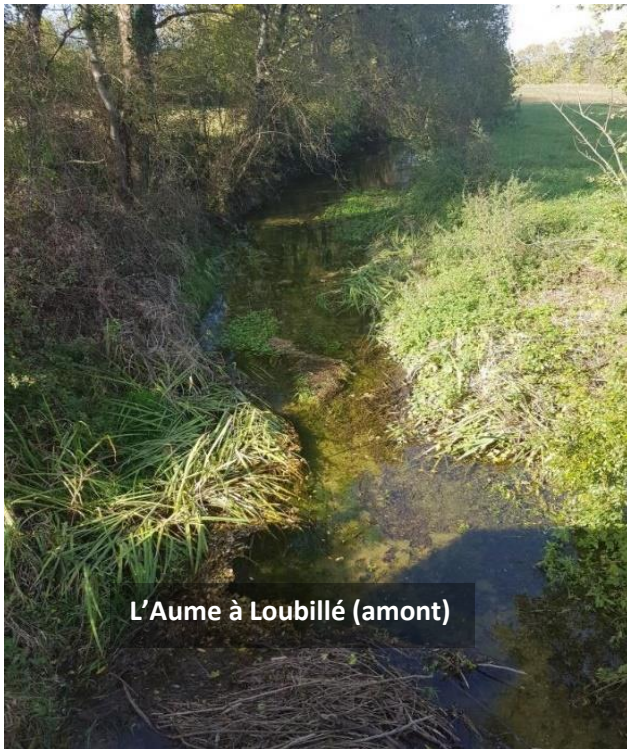
Si vous aussi vous souhaitez nous transmettre des idées balades à faire sur Valdelaume n'hésitez pas à nous les transmettre.



## SMABACAB

### SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DES BASSINS AUME-COUTURE, AUGE ET BIEF

Depuis les pluies entre fin septembre et début octobre, les écoulements ont repris sur l'ensemble du linéaire principal de l'Aume, y compris en tête de bassin et au pont de Saint-Fraigne (premier secteur asséché). Certains affluents ont aussi repris un léger débit, comme le Siarne. Le débit observé reste cependant parfois insuffisant pour les écosystèmes.





## Eau

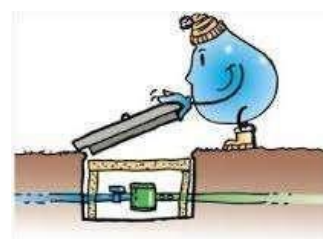
### PROTECTION DE VOTRE INSTALLATION CONTRE LE GEL

Quand l'hiver approche, il est temps de penser à la protection de votre compteur d'eau et de vos canalisations pour éviter que le gel ne les endommage. Comment se protégera mieux contre le gel ?



**Le saviez-vous ?** Bien que le Syndicat 4B soit propriétaire de votre compteur, c'est vous qui en avez la responsabilité, que vous soyez propriétaire ou locataire de votre logement. C'est donc bien à vous qu'il revient de le protéger contre le gel.

**Comment protéger votre compteur et vos installations ?** Entourez vos canalisations les plus exposées au froid et votre compteur d'eau avec des plaques de polystyrène si possible extrudé. Il est fortement déconseillé d'utiliser des matériaux ayant tendance à retenir l'humidité tels que les journaux, la laine de verre ou bien la laine de roche qui risqueraient d'amplifier le phénomène de gel.



**Le saviez-vous ?** Le robinet avant compteur est réservé à l'usage exclusif des agents du syndicat. Vous n'êtes donc pas autorisé à vous en servir pour vos opérations de vidange hivernale. Il vous appartient de faire installer à vos frais un robinet après compteur si votre installation n'en comporte pas encore.



**Comment purger mon réseau d'eau ?** En cas d'absence prolongée de votre logement nécessitant l'arrêt du chauffage, il est conseillé de purger votre installation. Pour ce faire, il suffit de fermer le robinet d'alimentation générale (robinet après compteur) et de vidanger les circuits d'alimentation en ouvrant simultanément tous les robinets. Une fois l'opération terminée, veillez à bien refermer tous les robinets que vous aviez précédemment ouverts pour éviter une fuite accidentelle. La purge d'une canalisation est également recommandée pour protéger un robinet extérieur.

**Que faire en cas de gel ?** Si malgré toutes les précautions prises, vos canalisations ont gelé, commencez par couper l'alimentation en eau et utilisez un sèche-cheveux qui permettra de dégeler rapidement un tuyau gelé (ne jamais utiliser de flamme).

## Commémorations

11 novembre 2020



11 novembre 2020

Ce 11 novembre 2020, l'heure était au recueillement devant les monuments aux morts de la France.

En raison du COVID les cérémonies avaient été organisées sans public.

La commune de Valdelaume comptant sept monuments, les conseillers municipaux furent affectés par deux au dépôt de gerbe sur chacun de ces édifices.

Celui du Breuil Coiffault nous fut destiné.

C'est sous un soleil automnal aux couleurs mordorées que le discours du Président fut prononcé ainsi que les noms des onze soldats disparus morts pour la France.

Au milieu du silence et du recueillement, s'éleva le chant mélancolique d'un rouge gorge, semblant lui aussi honorer de sa discrète présence nos morts.

Curieuse ambiance que ce cimetière désert où deux conseillers s'inclinent avec respect devant ce monument.

Tout autour, les chrysanthèmes de la Toussaint illuminaient de leurs innombrables corolles l'endroit.

Non décidément l'émotion était présente aujourd'hui.

L'après-midi venu à la faveur de l'heure autorisée de sortie, je marchais jusqu'au monument de notre hameau.

J'y découvris, le regard empreint de tristesse d'un homme anglais dans un fauteuil roulant perdu dans ses pensées et fixant intensément le monument communal orné de sa gerbe.

L'an passé, il était là, arborant ses nombreuses médailles, venu honorer les morts de la France et aussi le souvenir de tous ceux morts pour leur patrie.

November 11th 2020

The 11th day of november 2020, it was time to remember in front of the war memorials of France.

On account of the COVID, public ceremonies were not permitted.

Valdelaume has seven war memorials, two municipal councillors were assigned to lay wreaths of flowers on each of them.

The one at Breuil Coiffault was intended for us.

It was under an autumn sun with golden colours that the President's speech was given as well as names of the eleven soldiers who died for France. During the silence and meditation, a robin's melancholy song rose, seeming itself to also honour our dead with its discreet presence.

There was a curious atmosphere at this deserted cemetery where the two councillors bowed respectfully before the monument.

All around here innumerable corollas of all Saint's Day chrysanthemums was illuminating the place.

It was very emotional.

In the afternoon, under cover of the authorized hour of exit, I walked to the amlet' monument.

There I saw, an english man in a wheelchair lost in thoughts and staring at the memorial adorned with it's wreath.

Last year, he was there, wearing his medals, coming to honour the dead of the France and also the memory of all those who died for their country.

## La ministre déléguée



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### **Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix Hommage à tous les « Morts pour la France »**

**Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des  
Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants**

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « *Ceux de 14* ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champs d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

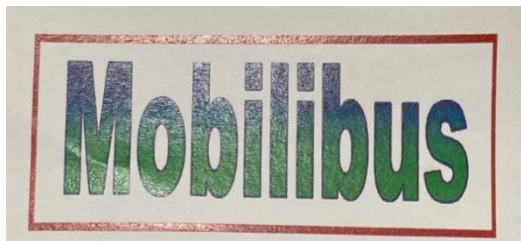
Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.





## SOLIDARITE

Connaissez-vous le « Mobilibus » ?



Tous les samedis matins, pour vous rendre au centre-ville de Chef-Boutonne, la navette MOBILIBUS vous accompagne. Le coût du trajet est de 1€ aller ou retour. Des tickets sont en vente auprès du chauffeur (carnets de 10) soit 10€.

Ce service devrait débuter mi-janvier. Cependant dans le contexte sanitaire actuel, cette date reste à confirmer.

**Si ce service vous intéresse, faites-vous connaître auprès de la mairie de Valdelaume.**

## Distributeur de pains

Nous vous rappelons qu'un distributeur automatique de pain est à votre disposition à Ardilleux (devant l'ancienne mairie).





# FRANCE SERVICES SAUZE-VAUSSAIS

## HORAIRES D'OUVERTURE

**LUNDI : 9H - 12H30**

**MARDI : 9H - 12H30 / 13H30 - 17H**

**MERCREDI : 9H - 12H30**

**JEUDI : 9H - 12H30 / 13H30 - 17H**

**VENDREDI : 9H - 12H**

**A CHACUN SON SERVICE PUBLIC**

**CPAM, CAF, MSA,  
impôts, carte grise,  
retraites, permis  
carte d'identité, emploi...**

**UNIQUEMENT  
SUR RDV**

**ESPACE SALCIDO  
1er étage, 40 Grand Rue  
79190 SAUZÉ-VAUSSAIS  
[franceservices.sauze@melloisenpoitou.fr](mailto:franceservices.sauze@melloisenpoitou.fr)**

**CONTACT :  
05.49.07.75.22**



## ECOLE à Pioussay

Le 30 novembre, nous avons fêté le départ de Nicole Logette, cantinière de l'école de Pioussay depuis presque 27 ans.

Le conseil municipal et ses agents ainsi que l'équipe enseignante de l'école la remercient pour son investissement au sein de l'école. Les enfants avaient préparé une jolie chanson ainsi que des petits cadeaux (dessins, mots des parents d'élève...etc).

C'est maintenant Sandra (employée à la communauté de communes de Mellois en Poitou) qui remplacera Nicole auprès des enfants lors du repas de midi.



La mairie de Valde-laume ainsi que la mairie de Lorigné ont acheté des petites valisettes de Noël remplies de friandises pour offrir aux enfants de l'école. Elles seront distribuées le vendredi 18 décembre à cantine.





### LES ECURIES DU BREUIL : BIENTOT 20 ANS !

#### Historique

- Année 2000 : l'association Equi-Mellois voit le jour avec à sa présidence, Mme Jacqueline AJER, maire de Montalembert. L'achat de 12 boxes, 2 poneys et 2 chevaux lance l'activité.
- Dès 2002, Joël DEMPURE créé « Les Ecuries du Breuil ».
- 2006 : « une Championne de France » : Katie COLLIER (Hanc) ramène l'OR des championnats à LAMOTTE BEUVRON en junior de concours complet.
- 2011 : Alexia MAILLOT, Alice RINALDI, Serenza SILLON et Lucas DEMPURE remportent la médaille d'OR aux Championnats de la Grande Région Atlantique : Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays de Loire,...

Durant toutes ces années, le club domine les challenges Départementaux et Régionaux.

#### Installations

En 2010, nouvelle écurie avec mécanisation du nettoyage et en 2012, la Communauté de Communes investit dans une grande carrière de compétition, qui se trouvant au cœur du Poitou-Charentes, aurait dû accueillir beaucoup de Championnats mais la Nouvelle Aquitaine a perturbé les prévisions !

Pour tous ces résultats, Caroline et Joël, Diplômés d'Etat, enseignent des bases classiques, qui permettent aux centaines de cavaliers passés par les Ecuries du Breuil, d'être aussi à l'aise pour une balade nocturne que sur un terrain de concours.

La vie aux Ecuries du Breuil, c'est non seulement les cours de 3 à 70 ans, mais aussi les centres aérés, les touristes, les fêtes des écoles et grâce à l'aide de l'Association Equi-Breuil, l'organisation des compétitions avec l'accueil de cavaliers de toute la Région, des poneys clochettes pour Pâques, des vampi-poneys pour Halloween et des poneys de Noël, bien sûr !

Si l'équipe compétition ne représente que 15 % des cavaliers, elle est la force vive du club, présente quasi quotidiennement. Avec leurs parents, ses supers bénévoles se feront un plaisir de vous accueillir, même juste pour une visite.

**Durant les vacances de Noël, des stages seront proposés pour tous les niveaux et même en famille.**

**Inscription et renseignements : 05 49 29 85 35 ou 06 87 11 48 17, [ecuriedubreuil@orange.fr](mailto:ecuriedubreuil@orange.fr),**

**facebook : les écuries du breuil.**

A bientôt

Caroline, Joël et toute l'équipe Equi-Breuil



## VIE ASSOCIATIVE

### ACCA de Pioussay

Le Président et le bureau de l'ACCA de Pioussay vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année en espérant qu'en 2021 nous pourrons nous réunir de nouveau (repas ... etc). Bonne et heureuse année à tous.

Le Président, François Drahonnet



**Associations, Professionnels**

**Vous souhaitez faire connaître votre activité (associations, entreprise...etc), n'hésitez pas à contacter la mairie pour insérer un article dans les prochains bulletins.**

## PHOTO MYSTERE : « KEKOLE K'SA »

Cette photo a été prise sur la Commune de VALDELAUME, où ? A vous de deviner ...



Nous organisons un petit concours ludique tout au long de l'année. A chaque bulletin à vous de retrouver où a été prise la photo et ce qu'elle représente, vos réponses seront à envoyer sur la boîte mail de la Mairie : [mairie-valdelaume@paysmellois.org](mailto:mairie-valdelaume@paysmellois.org)

ou par courrier déposé dans la boîte aux lettres avec vos coordonnées, à l'adresse suivante :

« MAIRIE DE VALDELAUME – PHOTO MYSTERE

1 rue du Puits Grelet – HANC - 79110 VALDELAUME ».

Le gagnant recevra un lot, s'il y a plusieurs bonnes réponses, un tirage au sort sera pratiqué parmi les bonnes réponses. Le résultat et la réponse seront communiqués dans le bulletin suivant.

**Le gagnant du concours du bulletin n°4 est M.SICAUD Jean-Michel, le lot gagné est un bon d'achat chez la fleuriste de Chef-Boutonne « le Jardin du Temps ».**

La photo mystère du dernier bulletin a été prise à Bouin entre le n°4 et le n°6 grande rue, en face de l'église.

Merci de votre participation !





## Pour les gourmands ... Recette de Noel

### Truffes au Chocolat

Pour 4 personnes  
préparation : 30 minutes

#### Ingrédients :

125 gr de beurre non salé  
2 jaunes d'œufs  
250 gr de chocolat noir de bonne qualité  
125 gr de sucre glace  
50 gr de cacao  
7,5 gr de sucre vanillé



1 - Cassez le chocolat en petits morceaux dans un récipient résistant à la chaleur.  
Faites-le fondre au bain-marie.

Ajoutez progressivement le beurre coupé en petits dés.  
Mélangez.

2 - Quand le beurre a bien fondu dans le chocolat, retirez le plat du feu, ajoutez-y  
les jaunes d'œufs, le sucre vanillé et le sucre glace.  
Mélangez bien le tout.

3 - Placez cette pâte au réfrigérateur pendant au moins 1 heure, afin qu'elle se solidifie.

4 - Ensuite, formez des petites boulettes à la main, roulez-les dans le cacao, puis disposez-les sur  
le plat de service.

**Bonne dégustation**



## **COLORIAGE DE NOEL**



*Publication de la commune de Valdelaume  
Directeur de publication : Le maire de Valdelaume  
Imprimé et distribué par nos soins à 550 exemplaires – Ne pas jeter sur la voie publique*